

(Ré)assurer l'avenir

Nous avons le plaisir de vous faire découvrir la version numérique du numéro 115 de 84 Le Mag, le trimestriel du Conseil départemental de Vaucluse.

Publié le 18 janvier 2021



(Ré)assurer l'avenir

"Le mois de janvier est souvent synonyme d'espoir et de renouveau. C'est le mois des promesses, celui des engagements, des bonnes résolutions.

Bien sûr, l'année 2021 débute sous des auspices moins favorables que les années précédentes. En effet, le virus circule toujours et nous ne sommes pas encore revenus à cette « vie d'avant » qui paraît si lointaine. Cependant, nous devons garder espoir.

Pourquoi ? Parce qu'un espoir doit nous guider et nous inspirer. Et peut-être même nous inciter à nous questionner sur nos habitudes et nos modes de vie.

Car l'un des enseignements que nous pouvons tirer de la crise sanitaire et économique que nous traversons, c'est celui de l'impérieuse nécessité de nous adapter.

Et si, au lieu de revenir au monde d'avant, nous construisions celui d'après ?

C'est dans cet esprit que nous avons imaginé et conçu le budget primitif 2021. A l'image des précédents, c'est un budget responsable qui fait la part belle aux investissements pour continuer à aménager notre département et construire le Vaucluse de demain.

Dans une situation économique et sociale fortement dégradée par la crise, et malgré des perspectives encore incertaines, nous avons voulu marquer notre confiance dans l'avenir et notre attachement à la solidarité. Une solidarité humaine et territoriale qui est la nature même de notre institution.

Pour témoigner de cette confiance, nous avons choisi de continuer à investir dans un avenir plus vert et plus humain.

Ainsi, tout en assurant nos compétences obligatoires, notamment dans les domaines de l'action sociale et de l'insertion, nous avons mobilisé les moyens du Conseil départemental pour accompagner la reprise de l'économie.

C'est tout le sens du plan de relance, baptisé « Plus en avant », qui a été adopté par l'Assemblée départementale à la séance du 11 décembre 2020. Doté d'une enveloppe de 12 millions d'euros sur trois ans, il viendra en soutien des projets d'investissement proposés par les communes et les intercommunalités du Vaucluse. Sur cette enveloppe, 7 millions seront débloqués dès 2021 pour financer des premiers projets.

Ce plan de relance vient en complément des financements déjà attribués aux communes et aux intercommunalités dans le cadre du dispositif de la contractualisation. Cependant, s'il s'inscrit dans la démarche de solidarité territoriale du Conseil départemental, ce plan revêt également une dimension supplémentaire.

En effet, il vise essentiellement à financer des projets de transition (climatique, écologique ou sociétale) portés par les collectivités.

Le Conseil départemental est déjà engagé depuis plusieurs années dans une démarche de respect de

l'environnement : le fauchage raisonné, les aides à la transition vers une agriculture durable ou encore les Espaces Naturels Sensibles illustrent la volonté du Département en la matière.

Il en est de même dans le domaine des travaux, qu'ils concernent les routes ou les bâtiments. C'est par exemple le cas du retraitement sur place des enrobés, une technique qui permet de réutiliser les anciens matériaux à l'occasion de la réfection d'une route.

Dans le domaine de la construction, les aides à la rénovation et les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique permettent aux particuliers, comme aux bailleurs, de trouver des financements auprès du Conseil départemental de Vaucluse.

Le budget 2021 se veut donc équilibré, cohérent, solidaire, novateur et ambitieux. Il s'inscrit dans une continuité tout en permettant d'aller encore plus avant dans la modernisation de nos politiques publiques.

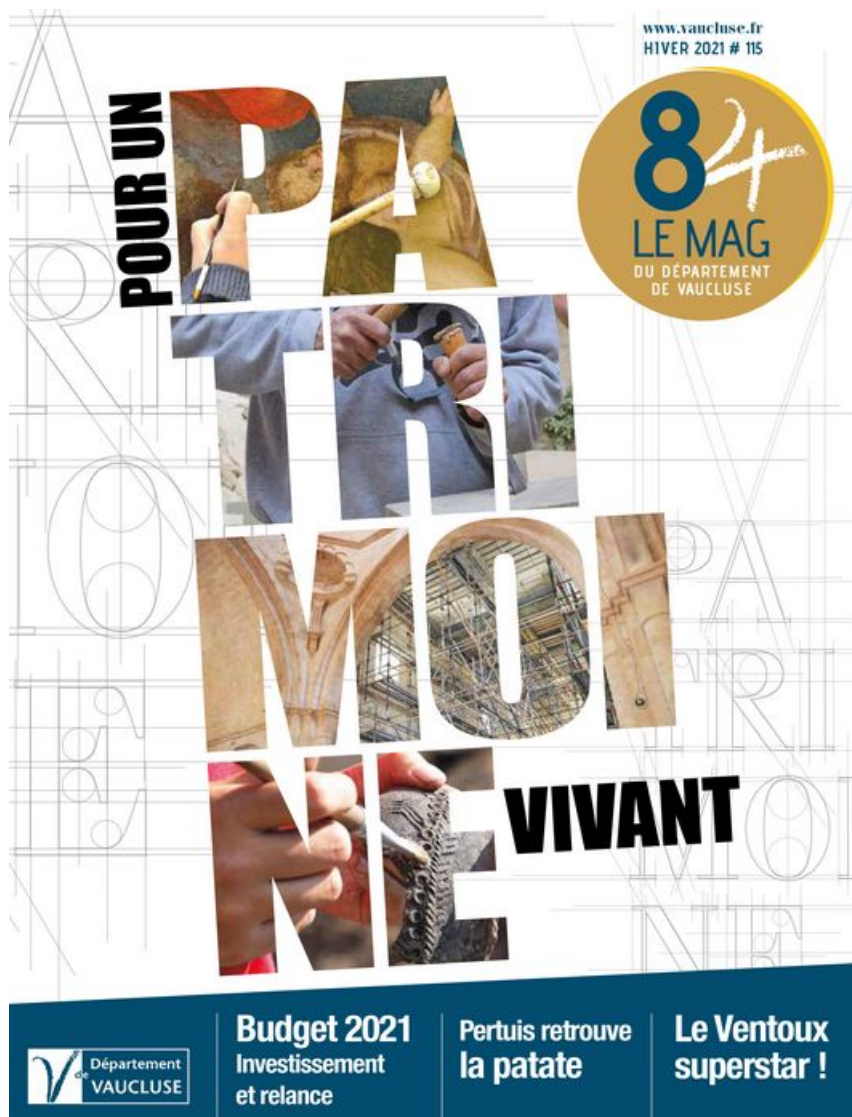
Plus qu'une promesse, le Conseil départemental porte un engagement pour 2021 : celui d'assurer un avenir durable pour le Vaucluse.

C'est donc plein d'espoir que je souhaite à chacun d'entre vous une année 2021 solidaire et riche en réalisations personnelles et professionnelles."

Maurice CHABERT,
Président du Conseil départemental de Vaucluse



Un dossier est consacré au patrimoine vauclusien sous ses différentes facettes. L'occasion de rappeler que le Conseil départemental de Vaucluse œuvre activement pour préserver et rendre accessible cet héritage issu de notre longue histoire. Ce numéro fait également une large place au Mont Ventoux, plus que jamais sur le devant de la scène avec une riche actualité, notamment les aménagements réalisés sur le sommet par le Conseil départemental et ses partenaires, ainsi que le passage du Tour de France qui aura lieu le 7 juillet prochain. Ce numéro fait par ailleurs le point sur le budget 2021 du Département, avec une présentation du plan de relance baptisé «Plus en avant». Enfin, une balade consacrée à la route des châteaux du Sud Luberon et un gros plan sur la pomme de terre de Pertuis permettent de découvrir le Vaucluse autrement. Bonne lecture !



[Télécharger le Mag](#)



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09